## Recherches sociographiques

# **Lectures politiques**

André-J. Bélanger

Volume 26, numéro 1-2, 1985

Situation de la recherche sur le « Canada français », 1962-1984 I

URI: https://id.erudit.org/iderudit/056134ar DOI: https://doi.org/10.7202/056134ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

**ISSN** 

0034-1282 (imprimé) 1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bélanger, A.-J. (1985). Lectures politiques. Recherches sociographiques, 26(1-2), 119–135. https://doi.org/10.7202/056134ar



## Résumé de l'article

Depuis 1962, où le bilan des études politiques était celui d'une immense vacuité, on a beaucoup intellectualisé le Québec. L'a-t-on tout autant analysé? C'est la question que pose ce bilan des travaux analytiques traitant des rapports sociaux qui touchent la gouverne de l'État québécois : processus électoral, partis, idéologies, prise de décision, classes sociales, nation, etc. L'auteur les regroupe en deux zones de production intellectuelle : le paradigme libéral, qui offre le spectacle d'une immense dispersion, et le paradigme marxiste, qui force à une vision globale. Ces deux courants semblent se rejoindre dans l'étude d'un même objet empirique, mais qui ne renvoie pas aux mêmes objets théoriques : les politiques gouvernementales.

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1985

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



## LECTURES POLITIQUES

Depuis 1962, où le bilan des études politiques était celui d'une immense vacuité, on a beaucoup intellectualisé le Québec. L'a-t-on tout autant analysé? C'est la question que pose ce bilan des travaux analytiques traitant des rapports sociaux qui touchent la gouverne de l'État québécois: processus électoral, partis, idéologies, prise de décision, classes sociales, nation, etc. L'auteur les regroupe en deux zones de production intellectuelle: le paradigme libéral, qui offre le spectacle d'une immense dispersion, et le paradigme marxiste, qui force à une vision globale. Ces deux courants semblent se rejoindre dans l'étude d'un même objet empirique, mais qui ne renvoie pas aux mêmes objets théoriques: les politiques gouvernementales.

Le constat de Jean-Charles Bonenfant au colloque de 1962 était bien aimable. À force de gratter des fonds de tiroir, notre érudit collègue était parvenu à dénicher quelques études intéressantes. Outre quelques ouvrages de droit, d'économie, d'histoire et de géographie, outre aussi quelques essais, il avait souligné l'apport de travaux effectués dans le cadre de commissions royales d'enquête. Avec l'élégance et le tact qui le caractérisaient, Jean-Charles Bonenfant devait faire le bilan d'une immense vacuité.

Combien forte est peut-être aujourd'hui l'envie de déclarer, à la suite des premiers vers d'Athalie: « Que les temps sont changés! » Combien le chemin parcouru apparaît immense. Est-ce illusion ou réalité? Personne ne pourra jamais l'établir, car tout demeure dans la perspective de l'observateur. Entre les deux infinis de Pascal, le regard a le droit de se poser en fonction de l'infiniment petit que nous étions ou en fonction de l'infiniment grand qui nous appelait. L'optimiste appréciera l'étendue de l'acquis, tandis que le pessimiste pointera l'aire de ce que nous aurions pu ou dû couvrir. En bon déterministe que je suis — pour le meilleur comme pour le pire — je pose, en postulat, qu'il n'aurait pu en être autrement. Tout l'intérêt porte, dès lors, sur les conditions sociales qui ont rendu possible un état de fait. Il nous revient tous ensemble d'évaluer la teneur d'un discours et les facteurs sociaux de sa production.

En élève obéissant, je veux bien me conformer au devoir qu'on m'a proposé. Il n'en tenait qu'à moi de le refuser si je désirais m'y dérober. J'accepte donc de boire ma coupe jusqu'à la lie, mais à la condition bien sûr d'en choisir le vin. « Oui, mais » très giscardien, précaution aussi toute professorale. Je ne me propose donc pas de boire n'importe quel cru, ni n'importe quel millésime.

Le sujet imposé porte sur des « lectures politiques », donc sur deux mots à élucider afin d'éviter tout malentendu. Pour qu'il y ait lecture, il doit y avoir discours, tautologie toute prudhommesque. Mais quel discours? Jean-Charles Bonenfant, en pêcheur généreux, avait lancé son filet à sa plus forte extension. Il faut dire que sans être miraculeuse, cette pêche nous a un peu sauvés des eaux. Sans vous proposer la pêche à la ligne, je crois qu'il y a lieu de tendre un épervier de plus modeste taille. J'y prévois une prise encore plus abondante mais plus sélective. Qu'est-ce à dire? Il est possible, et je m'en réjouis, de pouvoir ne m'en tenir qu'aux propos délibérément analytiques. J'exclus donc d'office les œuvres partisanes et polémiques; elles ont certes leur place dans l'ensemble du discours social mais je ne compte pas y avoir recours. Il en est de même des propos conjoncturels et des essais sur le destin de la collectivité. En professeur bien scolaire, je compte m'en tenir à la production proprement analytique, sans intention aucune de vouer aux gémonies les discours d'autre nature.

Pour des raisons de commodité et surtout de justice, je crois préférable de ne considérer que les travaux publiés et relativement accessibles. Se trouvent exclus les thèses et les mémoires (non publiés), de même que les travaux en cours, les ouvrages en voie de publication et les nombreuses recherches demeurées dans les classeurs. (On connaît toujours mieux les thèses et travaux de son propre entourage au détriment des autres.) Voilà pour le discours. Il reste donc l'épithète « politique ». Que vais-je en faire? Terme équivoque par excellence, j'en ai déjà dit tout le mal que j'en pensais comme objet analytique (1984). Inutile d'y revenir. J'accorderai, cette fois, au terme « politique », une acception restreinte. Seront tenus pour politiques les rapports sociaux qui touchent l'exercice de la gouverne de l'État québécois. En somme, je vais m'en tenir au discours politologique, quelle qu'en soit, par ailleurs, sa provenance en terme de discipline. Je ne compte donc pas privilégier la science politique au Québec même si, de toute évidence, elle se trouve la première concernée.

Dernière précaution d'usage, il s'agira d'un bilan et non d'un inventaire ou d'un état des travaux. Et par bilan il ne faudra pas y voir non plus un quelconque palmarès, une mise en hiérarchie des ouvrages qui auraient illustré les deux décennies. Je me propose plutôt de porter un regard d'ensemble sur les aires et les horizons qui ont dominé le paysage en soulignant, à l'occasion, les zones d'ombres qui en ont accusé le relief.

Pour simplifier l'analyse, il est loisible de dégager deux grands courants ou deux grandes manières dominantes dans l'observation du Québec contemporain :

le paradigme libéral et le paradigme marxiste. Il y en a certes d'autres, et même ces deux-ci ne sont pas sans s'interinfluencer en dépit de leurs affinités fort peu électives. Sans prétendre à l'originalité, consciente même de son caractère traditionnel pour ne pas dire éculé, cette distinction offre l'avantage tout analytique de mettre en contraste des champs distincts d'investigation. Voilà donc regroupées de manière un peu arbitraire deux zones de production intellectuelle. Je conviens qu'il me faudra parfois enfermer dans une catégorie ou l'autre les diverses contributions à la connaissance.

#### I. LE PARADIGME LIBÉRAL

Inutile de rappeler longuement les conditions d'écriture des années du gouvernement Lesage (1960-1966). L'Amérique du Nord poursuit alors sa prospérité d'après-guerre. Les pronostics économiques participent de l'euphorie keynesienne: les lendemains ne peuvent être que meilleurs et constants. Période de grande confiance dans le libéralisme économique et politique qui s'est traduite, au Québec, par une visée de « rattrapage » en contraste avec l'idéologie traditionnelle précédente. Il est permis de parler d'euphorie, car, à l'époque, l'avenir nous appartient. L'administration Duplessis a eu au moins l'insigne qualité de laisser des finances publiques qui autorisent tous les espoirs. Donc, grande confiance dans notre devenir autant intellectuel que matériel. Le milieu des sciences sociales se sent impliqué dans une construction collective où il s'impose en maître d'œuvre. De là, des passages constants vers l'administration et vice-versa. Symbiose des appareils étatiques et universitaires. L'observation du politique s'opère dans un climat de bon ménage et d'acceptation des règles du jeu propres à l'État libéral.

Déjà le libéralisme, qui triomphe aux États-Unis, s'exprime en sociologie et en science politique par des cadres d'analyse perçus comme fort prometteurs. Les regrouper tous sous l'étiquette de fonctionnalisme ferait affront à l'intelligence. Ces entreprises théoriques laissent poindre le jour de l'élaboration prochaine d'un discours politologique de nature scientifique et donc cumulative. Les ouvrages de David Easton et de Karl Deutsch ouvrent les horizons vers l'aperçu cybernétique des rapports politiques. Robert Dahl consacre les vertus de la polyarchie, vertu toute américaine, tandis que Anthony Downs et William H. Riker réintroduisent dans le circuit politique le comportement de l'être dit rationnel. À cette chevauchée s'ajoute, il va sans dire, le behaviouralisme dont bon nombre se réclament. L'Amérique a donc, en la matière, l'esprit conquérant et le Québec doublement. Doublement, parce qu'on s'inspire de ces problématiques très suggestives en même temps qu'on s'associe à l'« émancipation » d'une collectivité.

## Le phénomène électoral

La démarche libérale, on le sait, privilégie l'individu dont les choix sont censés correspondre grosso modo à ses intérêts. Rien d'étonnant qu'en conséquence on ait tant prisé le comportement électoral. C'est un peu là où, « en dernière instance », le politique se trouverait résolu : le vote exprime un temps fort et la forme la plus éclatée du phénomène. L'étude du vote offre aussi de nombreux avantages analytiques. Les données observées sont sûres et décomposées en bureaux de scrutin. Elles se présentent comme une assise d'objectivité, situation assez exceptionnelle en sciences sociales. L'observation du phénomène électoral peut se targuer d'une légitimité de rigueur dont peu d'autres sont en mesure de se réclamer. Ainsi se rejoignent sur un même terrain l'idéologie et la science.

Tous les départements de science politique au Québec ont aujourd'hui leurs spécialistes galonnés en la matière. 1 Instaurée dès les débuts des années 1960, l'analyse du phénomène électoral est probablement demeurée une des valeurs les plus stables à la bourse universitaire. D'abord, elle a eu l'heur, à divers moments, de réunir, en un seul ouvrage, des contributions interuniversitaires. Les Quatre élections provinciales au Québec, sous la direction de Vincent Lemieux (1969), ouvrent un genre d'étude systématique sur le scrutin en combinant les aspects historiques, les « plate-formes », le profil socioéconomique des élus et des battus, les classes sociales et le comportement électoral, etc. Dans un esprit bien différent, D. LATOUCHE, G. LORD et J.-G. VAILLANCOURT (1976) continuent la chaîne avec le Processus électoral au Québec. Entre-temps, V. LEMIEUX, M. GILBERT et A. BLAIS (1970) publient Une élection de réalignement dont la méthode est vivement critiquée par S. Carlos et D. Latouche (1971) dans la revue Sociologie et sociétés. On n'en est pas aux premières escarmouches dans l'interprétation du vote puisque Maurice Pinard et Vincent Lemieux avaient déjà eu l'occasion de croiser le fer au sujet des électeurs créditistes. En retour, André Blais rend un peu la monnaie de leur pièce aux auteurs du Processus électoral...: leur analyse, à ses yeux, manque souvent de rigueur et de profondeur. Blais tire, par la suite, une conclusion plus globale: « En sociologie électorale tout au moins, les politicologues québécois auraient peut-être intérêt à ramasser un peu moins de données et à les analyser de façon un peu plus systématique.» (1976, p. 411.) Il aurait pu aussi s'interroger sur le caractère peu comparatif de bon nombre de travaux qui cependant reprennent des aspects que Political Man de Lipset avait rendus plus universels.

Il serait possible de consacrer un article entier sur l'interprétation des sondages, surtout ceux qui ont eu pour objet d'évaluer la nature des appuis accordés au Parti québécois. La « saga » des résultats publiés plusieurs années

<sup>1.</sup> Raymond Hudon a établi en 1976 un état des travaux, publié dans Recherches sociographiques.

durant dans la Revue canadienne de science politique par le tandem Pinard-Hamilton ne fait pas oublier le contrepoint assuré par Serge Carlos et Daniel Latouche.

Enfin, en un livre, Robert Boily (1970) a alimenté un débat sur la réforme électorale, réforme qui encore aujourd'hui défraie la chronique.

## Les partis politiques

Étroitement rattachée au phénomène électoral, la présence des partis politiques a suscité bon nombre de recherches. Mais au lieu de s'arrêter aux formations politiques de première grandeur, l'attention s'est rivée aux marginales, avec une prédilection toute particulière pour le Parti créditiste. On peut dire que ce parti a fait les beaux jours de la discipline, soulevant débats et discussions. En comparaison, le Rassemblement pour l'indépendance nationale, de plus courte existence il est vrai, apparaît un objet moins intéressant : Réjean Pelletier (1974) y a consacré un ouvrage sur les militants et on compte quelques articles comme celui de F.-P. GINGRAS (1976) sur le passage du mouvement au statut de parti. Par voie de contraste, les créditistes ont joui d'une cour assidue de la part des chercheurs. Pourquoi? Les causes proposées ne peuvent relever que de l'hypothèse. Les raisons sont probablement multiples. Le caractère un peu inusité du message créditiste permettait un recul idéologique des analystes. Les traits exotiques et limités du phénomène présentaient des possibilités anthropologiques d'observation; on pouvait, à la rigueur, parler de la colonie ou de la communauté créditiste avec ses rites et ses tabous. Il est indéniable que les phénomènes de marginalité offrent une prise attirante, car ils allient la différence au circonscrit, deux qualités fort prisées de l'analyste. Et pour certains observateurs, la marginalité peut indiquer le caractère un peu vicié d'une société, l'indice d'un sentiment refoulé, bref d'une aliénation. (GAGNON, 1976; SICOTTE, 1979.) S'ajoute la fascination exercée par tout « populisme » de droite : le Crédit social au Canada, le poujadisme en France.

Maurice Pinard (1971) a tenté, suivant la théorie des comportements de Smelser, de démontrer les conditions d'émergence du Crédit social en tant que facteurs combinés 1. de tensions (strains) suscitées par un changement à la baisse des conditions économiques et sociales, et 2. d'éléments structuraux dans la composition du système des partis. Voilà une thèse intéressante qui ne se propose pas, par contre, de fournir des réponses sur l'organisation du parti ou de ses stratégies.

Ici se pose un problème inhérent au genre d'intervention qu'on m'a proposé: faire le bilan de la production sur le politique. Cet exercice risque de se poser à contre-pied de la démarche scientifique, car il privilégie l'objet donné par le sens commun sur l'objet construit par l'observateur. Si je me permets

d'aborder cette question à cette étape-ci, c'est que le sujet s'y prête admirablement bien. Dieu sait combien de cadres d'analyse ont été tentés en vain pour cerner la réalité appelée « parti politique ». Tentative vouée à l'échec dans ses prémisses mêmes. (Le même raisonnement s'applique aux groupes de pression.) Car on se retrouve avec une vision essentialiste qui a pour objet de dégager la vraie nature d'un parti (ou d'un groupe de pression).

Il y a eu, bien sûr, des monographies, et d'excellentes. Les Rouges de Jean-Paul Bernard (1971), quoique descriptive, fournit une mine d'information sur l'idéologie libérale du XIXe siècle. Je pense également au Bloc populaire de Paul-André Comeau (1982) qui, à la démarche séquentielle, assortit, à l'occasion, des considérations d'ordre analytique. Par contre, il existe peu de choses et aucune synthèse sur le Parti libéral; l'Union nationale a eu droit au livre de H.F. Quinn (1963), qui donne une vue d'ensemble sans dépasser les données fournies par les documents officiels et les publications accessibles à tous. L'ouvrage de Vera Murray (1976) sur le Parti québécois demanderait aujourd'hui d'être grandement élargi. Toutes ces absences peuvent toujours se présenter comme des incitations à des recherches futures de grande envergure. Je ne crois cependant pas que ce soit là notre rôle. L'étude de causes bien déterminées est plus stimulante et plus féconde. Ainsi, tout ce débat au sujet du Crédit social me semble avoir donné des résultats plus satisfaisants, quoique contradictoires, qu'une grande fresque descriptive. Les grandes formations offrent cependant encore des aspects qui, au Québec, n'ont pas été systématiquement explorés. Les congrès, autant de nomination au leadership que d'élaboration de programmes, constituent un excellent terrain d'observation. Leur mécanique demeure encore à l'état de mystère.

À la charnière du vote et des partis se situe un champ qui est demeuré un peu l'apanage de V. Lemieux: le phénomène de clientélisme auquel on a conféré au Québec le terme de « patronage politique », titre d'une étude comparative (1977) fondée sur une démarche d'anthropologie structurale propre à son auteur. Loin d'une vision moraliste, qui aurait été tentante, il en a profité pour mettre à l'épreuve des lois structurales selon des rapports de connexité, de cohésion et de coordination.

Si, dans le rapport gouvernants/gouvernés, les gouvernants, outre l'État, institutionnalisent leur présence collective sous forme de partis politiques, il en est de même des gouvernés, qui se regroupent dans une variété de collectivités. Tels en tout cas les conçoit la pensée libérale. Or, à nouveau, la dynamique des groupes auprès des gouvernants n'a pas été tellement retenue. Hormis le livre de Léon Dion (1967) sur l'adoption du projet de loi instituant le Ministère de l'éducation, on compte peu d'ouvrages qui se soient astreints à l'analyse méthodique du processus législatif. L'attention s'est plutôt portée sur le discours de leurs agents que sur leurs pratiques.

## Les idéologies

L'étude des idéologies se présente parfois comme une des fonctions nobles de la sociologie par opposition à l'étude des comportements et en particulier des comportements électoraux, qui relèverait de petits modèles de corrélations fort prosaïques. Le vaste champ des valeurs auquel appartient l'idéologie peut avoir la prétention d'être le fondement explicatif des comportements qui en sont l'expression. L'analyse des idéologies peut sembler séduisante parce qu'elle offre la double apparence d'une accessibilité assez grande et la possibilité infinie d'une herméneutique aux profondeurs insondables.

Il est à noter que deux grandes entreprises d'analyse des idéologies ont été mises sur pied à quelques années d'intervalle, et ce, dans la même université. D'ouverture plus globale, la première, dirigée à l'origine par F. DUMONT, J. HAMELIN et J.-P. MONTMINY (1971), a surtout réuni autour d'elle des sociologues et des historiens. Elle a été l'occasion d'une production abondante (6 tomes) et probablement de retombées sous forme de thèses, de livres ou d'articles. Le cadre d'observation s'est voulu, faut-il croire, assez souple, proposant une série de rubriques ou de thèmes, comme la famille, l'économie, le politique, etc. L'étendue dans le temps opérait le grand écart en prévoyant une périodisation de 1850 à nos jours. Il était inévitable que les résultats soient inégaux, compte tenu du nombre des collaborateurs. Ne serait-ce qu'à cause de la brièveté de beaucoup de ces textes et de leur caractère dispersé, il se dégage l'impression d'esquisses plus ou moins réussies selon l'acuité des analystes. Néanmoins, l'ensemble comme ensemble sert de première exploration. J'ai à l'esprit le texte Jean Drolet sur Henri Bourassa qui, malgré sa brièveté, révèle l'étendue du domaine à observer sur le fondateur du Devoir.

La seconde entreprise, celle de Léon Dion et de Micheline de Sève, a suscité probablement des ouvrages de plus grande ampleur, même si le domaine observé, la «culture politique», se voulait plus restreint. Les auteurs se sont d'abord attelés à l'élaboration d'une grille d'analyse qui a comporté plusieurs centaines de pages. Malheureusement, il n'en a été publié que quelques fragments (Dion, 1981 et 1982), et une quantité indéterminée de projets sont demeurés inachevés ou inédits. Une tentative de synthèse en trois volumes, reproduite par le Laboratoire d'études politiques et administratives de l'Université Laval (HAMEL, 1980), permet un coup d'œil d'ensemble. Certaines recherches, comme celles sur la C.S.D., le Mouvement national des Québécois et la revue Mainmise, ont trouvé créneau dans Recherches sociographiques. À la lecture de ces textes, il appert que les concepts directeurs de la grille originale ne sont pas uniformément investis par tous les auteurs, certains s'en détachant avec une liberté assez évidente. Le caractère de comparativité s'en trouve donc pour autant amoindri. Cette expérience collective a néanmoins stimulé la recherche, même si les résultats ne sont pas toujours évidents. L'étude volumineuse de G.-Raymond Laliberté (1983) sur l'Ordre de Jacques-Cartier témoigne d'un effort pour assumer et dépasser les balises posées à l'origine.

Ces deux grands laboratoires destinés à l'observation des idéologies ont certes drainé beaucoup d'énergies. Les analyses hors de ces réseaux ont été peu nombreuses; il me vient à l'esprit, par exemple, le livre de J.-P. Gaboury (1970) sur le nationalisme de Lionel Groulx, dont le travail a probablement été antérieur à ces deux grandes manœuvres. Dans l'ensemble, il se dégage de ces expériences une certaine frustration. Le résultat final se présente sous forme composite, étalant une grande dispersion. De là le besoin parfois ressenti d'une synthèse globale pour rassembler le tout et lui donner un sens. L'erreur, il me semble, serait précisément de vouloir dépasser l'analyse à partir de ces mêmes données. De toute manière, une quelconque synthèse ne pourrait qu'opérer une coupe longitudinale, tirer un commun dénominateur. \*

Il est à noter que l'analyse de l'idéologie met en présence, d'une part un discours qui a toutes les apparences d'une certaine logique, et d'autre part un observateur qui tente de le saisir à l'aide d'un construit (implicite ou explicite). Il existe donc une tension entre le respect de la structure idéologique comme telle et, par ailleurs, le sujet qui l'interroge. La grande illusion serait de croire être en mesure de découvrir la structure idéologique dans son essence même. J'ai néanmoins l'impression que c'est parfois une aspiration latente et profonde du chercheur, comme certains pourraient croire à une science qui rejoindrait un jour la réalité...

#### La prise de décision

Mais plus je me rapproche de la gouverne, plus j'ai la sensation qu'on m'en éloigne. Sensation peut-être mal fondée. Les écrits se font plus rares, et souvent plus descriptifs, juridiques ou prescriptifs qu'analytiques. Touchant les parlementaires, André Gélinas (1969) a déjà écrit un ouvrage sur leurs rapports avec l'administration, mais on ne peut pas dire que le législateur en tant que preneur de décisions ait été souvent abordé. L'assemblée des parlementaires (appelée « caucus ») propre à chaque parti garde encore son mystère et l'organisation du cabinet son secret. Il y a certains ouvrages, comme celui d'Alain Baccigalupo (1978), qui s'appliquent à décrire les grands rouages de l'administration et certains principes d'organisation; l'objectif demeure pédagogique ou encyclopédique.

D'autres, comme Les Mandarins du pouvoir, de P. O'NEILL et J. BENJAMIN (1978), se situent, comme l'indique le titre, au niveau des acteurs plutôt que des structures, quoiqu'ils fournissent des renseignements intéressants. Dans une

<sup>\*</sup> L'auteur a réalisé une excellente étude de ce type: Ruptures et constantes, Montréal, H.M.H., 1977, 219p. (N.D.L.R.)

perspective historique, James I. Gow s'applique depuis plusieurs années à dégager l'aspect évolutif de l'administration. Dans l'ensemble, les centres décisionnels demeurent impénétrables et, la tradition de témoignages comme ceux rendus, par exemple, par Richard Crossman (1975) n'existant pas ici, les mémoires d'hommes politiques sont rarement de précieux secours. Le phénomène de la prise de décision demeure largement insondé. On en parle beaucoup dans l'abstrait; on disserte volontiers sur les structures idéales et leur aménagement juridique ou administratif, sur leur logique ou leurs contradictions mais rarement sur le fonctionnement factuel et réel avec cas ou exemples à l'appui.

À la suite d'un questionnement engagé même avant la guerre et couronné, en quelque sorte, par le *Qui gouverne*? de Robert Dahl, on a cru, un temps, faire démarrer les études de prises de décisions à partir d'unités plus réduites, donc mieux observables, comme la ville. Les travaux de Guy Bourassa (1965, a et b) se sont inscrits dans cette tradition. L'étude en microcosme est censée servir de révélateur ou, en tout cas, d'indicateur à des recherches plus macroscopiques. À cet égard, les études dites locales n'ont de local que leur champ d'observation puisque la problématique relève plus globalement de la sociologie politique.

Parlant d'une sociologie politique, c'est à ce stade du discours que s'insère le dernier ouvrage de Gérard Bergeron, car la Pratique de l'État au Québec tente précisément de se situer au cœur de l'État. Il faut bien dire que l'auteur ne s'est jamais aussi bien décrit lui-même que lorsqu'il s'est avisé de « tirer » le portrait de René Lévesque (1968, p. 146): un homme « à part » qui n'est pas celui « qu'on intègre ou qui s'intègre ». On sait aussi combien Gérard Bergeron apprécierait « une critique d'ensemble, lucide et dure » (1982, p. 186) mais je ne crois pas que ce soit ici l'occasion de le faire. La démarche de l'auteur m'apparaît procéder d'une pensée essentialiste renforcée d'une conception assez juridique des rapports sociaux. Et la Pratique de l'État... a pour fonction précisément d'illustrer une mise en place des choses déjà identifiées, d'après leur nature propre, dans les ouvrages (théoriques) précédents.

La démarche d'inspiration libérale permet des découpages multiples: partis, groupes, électeurs, idéologies, etc. Il ne s'agit ni d'une qualité ni d'un défaut, mais d'une simple constatation. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner du caractère fragmenté de cette production lorsque nous l'envisageons dans son ensemble. Il est un peu plus gênant qu'elle se tienne encore assez loin des événements qu'elle pose néanmoins comme le centre de l'action.

## II. LE PARADIGME MARXISTE

La démarche marxiste s'introduit au Québec à la faveur du libéralisme conquérant. Elle est, à la fois, un produit de la Révolution tranquille et une

réaction à celle-ci. Par un retournement assez compréhensible des choses, le marxisme d'ici reprend à son compte une partie de la structure idéologique traditionnelle tant combattue par l'intelligentsia citélibriste. Il serait abusif et simpliste d'affirmer que rien ne se perd et rien ne se crée... mais il est permis de penser qu'il ne s'en perd et qu'il ne s'en crée pas tant en matière d'idéologie. En d'autres termes, la faculté d'adaptation et de transposition des structures mentales collectives est souvent plus forte qu'on ne saurait le croire. La pensée marxiste permet la reprise de certains traits de la structure idéologique antérieure: elle est éthique, elle pose la priorité de la collectivité sur les individus, elle est anticapitaliste et prévoit un rôle privilégié à des personnes éclairées, des intellectuels.

L'émergence du marxisme au Québec est concomittante à un certain essoufflement de la sociologie libérale américaine, où les grandes problématiques comme le fonctionnalisme sont en perte de vitesse. Il y a substitution d'une structure analytique acquise de fraîche date au profit d'une autre, dont certaines composantes sont déjà familières.

Contrairement à l'approche libérale fondée sur une fragmentation du social, avec ses avantages et ses inconvénients, la démarche force à une vision globale, à une interrelation entre les rapports sociaux. Dans certains de ses postulats, le marxisme est profondément sociologique et même Durkheim a dû le reconnaître, dans un compte rendu qu'il fit d'un ouvrage de Labriola. Alors que l'école libérale offre le spectacle d'une immense dispersion avec sa fragmentation progressive du savoir, spécialisation qui me semble parfois se tourner contre la fécondité même des sciences sociales, l'école marxiste a suscité, du moins au Québec, un réseau d'échanges et de discussions qui rompt avec les unités disciplinaires et administratives connues. Certaines revues et certains colloques ont redonné au terme « université » son sens originel, même si la sociologie a eu tendance à conserver sa tradition durkheimienne d'impérialisme.

Faire le bilan de cette entreprise n'est pas chose aisée, ne serait-ce qu'à cause du caractère solidement intégré de ses propositions. La tentation est grande, dès lors, de l'aborder en fonction de l'intensité de certains débats. Sans être le mode le plus logique d'exposition, c'est peut-être le plus efficace. Deux sujets ont été particulièrement objets de débats : les classes sociales et la nation, souvent les deux à la fois.

#### Les classes sociales

Tenter d'établir un bilan sur l'analyse des classes sociales, en général, c'est déjà prendre de sérieux risques tellement le terrain est étendu et miné; tenter de le faire sur l'étude des classes sociales au Québec, c'est ouvrir la boîte de Pandore. Plusieurs s'y sont essayés, comme plus récemment Anne Legaré

(1980) et Nicole Laurin-Frenette (1984) dans un texte de 1981. En outre, les communications précédentes sur les «Lectures économiques» ont dû déjà l'aborder.

Depuis le concept de classe ethnique proposé par M. RIOUX et J. DOFNY en 1962, tout un trajet a été parcouru mais peut-être pas sans piétinements. Les débats les plus orageux n'ont pas tant porté sur des classements généraux, comme celui d'Anne Legaré (1977) par exemple, que sur le statut de diverses fractions de la bourgeoisie. On peut dire que la bourgeoisie a été bien payante pour toute une sociologie. Mais au lieu de reprendre cette discussion qui a été tant et tant de fois reprise, je préfère me contenter de quelques observations.

Notons que certaines des grandes recherches publiées ont été l'œuvre de chercheurs dont l'origine n'était pas québécoise. Il en est ainsi des ouvrages les plus retenus, comme ceux d'Arnaud Sales (1979) et de Jorge Niosi (1980). Ce qui n'a pas empêché Pierre Fournier (1979) d'œuvrer dans le même domaine.

Nicole Laurin-Frenette parle de l'« increvable bourgeoisie » et elle n'a pas tort. Mais quelle pourrait en être la raison? On pourrait invoquer que tout discours engagé a tendance à privilégier l'attaque contre l'adversaire plutôt que la définition du «nous». Marx n'y a pas échappé. Mais la raison plus fondamentale m'apparaît appartenir au type même de relation observée. Il s'agit, en gros, d'une relation de contrôle. Or les contrôleurs sont, règle générale, plus faciles à identifier, quelle que soit la nature du contrôle obtenu. À l'inverse, le statut de contrôlé est éclaté. La dispersion sociale des contrôlés incite à l'expression plutôt négative des intérêts : la grève, la protestation, le soulèvement. Et ces mouvements sont, pour la plupart, médiatisés, représentés par des groupes : le syndicat, le parti, etc. L'analyse doit se faire par étagement et les contrôlés comme tels échappent presque toujours à l'observation. L'analyste est condamné à prêter des intentions aux acteurs collectifs, à évaluer un hypothétique degré de conscience politique, ou encore à interpréter des manifestations collectives. Les travaux de Roch Denis (1979) et de D. ÉTHIER, J.-M. PIOTTE et J. REYNOLDS (1975) rendent compte de cette réalité.

Et pourtant la classe sociale, dans le discours marxiste, ne saurait être saisie hors de son cadre de lutte. Il ne me revient pas de proposer qu'on exploite davantage la notion de lutte des classes puisque, ça n'étonnera personne, je n'y crois pas. Cependant, je crois que tout concept analytique n'a de valeur heuristique que dans ses rapports avec d'autres concepts. Il n'est pas sûr que l'étude des classes sociales au Québec s'y soit toujours conformée.

À l'extrême inverse, certaines attentes réclament de la notion plus qu'elle ne peut donner. Au gré des tensions sociales, le concept de classe a dû prendre à sa charge le règlement de conflits suscités par les différences de sexes, de races et de nations. On peut s'attendre à ce que la division sociale du travail ait une répercussion sur la manière dont le sexe, la race ou la nation sont mis à contribution. Mais il est plutôt improbable qu'une quelconque problématique des classes sociales parvienne à en épuiser la signification ou la portée. La tentative de réduction des phénomènes sociaux à la lutte des classes relève d'une recherche d'unicausalité qui rejoint un vieux fond rationaliste. L'école libérale aussi recherche LA cause, mais après un découpage du type ceteris paribus, instrument analytique dont Marx se sert systématiquement dans Le capital.

#### La nation

L'identification de la classe bourgeoise au Québec passe inévitablement par la nation, car, finalement, le débat a largement porté sur l'existence ou non d'une bourgeoisie nationale. Le débat engagé entre le tandem A. Sales/J. Niosi et le trio G. Bourque/A. Legaré/P. Fournier sur le statut de la bourgeoisie au Québec est contigu à la question nationale. Qu'on le veuille ou non, la nation demeure le référent, éloigné ou pas, selon le cas. Il est à noter que la revue faite par Robert Vandycke (1980) des travaux d'inspiration marxiste sur la question nationale déborde inévitablement sur les classes sociales. Il y a interrelation entre les concepts.

Il ne faut jamais oublier que le marxisme, pour ce qu'il était à l'époque au Québec, s'est d'abord élaboré en continuité avec la décolonisation mourante (mourante pour avoir accompli son œuvre). Tel a été le souffle « libérateur » de *Parti pris*, qui s'est d'abord fondée sur une assise nationaliste. Des perspectives plus analytiques se sont développées par la suite autour de l'école de la dépendance, seconde forme du mouvement de décolonisation.

La grande fresque tentée par Denis Monière dans Le développement des idéologies au Québec (1977) appartient, quoique tardivement, à la problématique de la décolonisation, réflexion très humaniste des événements. Au même moment, l'ouvrage de Gilles Bourque, quoique exclusivement théorique et sans application spécifique à une société déterminée, L'État capitaliste et la question nationale (1977), marque le coup d'envoi d'une séquence de travaux sur le statut analytique de la nation. Ceux-ci ont pour objectif évident de se démarquer de la problématique nationaliste ou culturaliste, au moment où le Parti québécois vient de prendre le pouvoir. À son tour, le livre de Nicole Laurin-Frenette (1978) affirme la position matérialiste de son auteur, tout en se garant du réductionnisme économique au profit de l'idéologie comme porteuse de sens.

Cette distance vis-à-vis d'un nationalisme tourné sur sa propre explication permet un élargissement du cadre d'observation. Le collectif *Espace régional et nation* (Boismenu et al., 1983) rassemble des textes représentatifs de la nouvelle tendance. Le bilan dressé, à cette occasion, par Daniel Salée fait le point sur cette ouverture. Inspiré des travaux d'Alain Lipietz et en continuité avec son premier ouvrage sur *Le duplessisme*, Gérard Boismenu (1981) propose un

décentrement du Québec comme objet d'analyse. Le Québec devient un espace régional de la formation sociale du Canada, que G. Bourque et J. Duchastel appellent «formation sociale nationale». (Boismenu et al., 1983, p. 135.) L'intérêt de ce déplacement de perspective ne réside pas, en soi, dans l'élargissement du cadre qui, à la rigueur, pourrait devenir trop embrassant — perdant en profondeur ce qu'il gagne en extension — mais dans le fait qu'il restitue à l'espace social son caractère d'enjeu social, économique et politique.

L'école d'inspiration marxiste a contribué à élargir les fondements de ce qu'on est convenu d'appeler le politique. Mais, contrairement à l'école libérale, l'aspect « règles du jeu » lui est étranger. Celles-ci n'apparaissent souvent aux marxistes que comme des produits sociaux, dérivés, bien sûr, d'intérêts bourgeois. Et, par règles du jeu, j'entends toutes règles de procédure ou d'aménagement de postes, qu'il s'agisse du gouvernement, de la législature ou d'un syndicat. Autant l'école libérale a tendance à privilégier le rôle de l'organisation sur les classes sociales, autant son pendant marxiste privilégie les classes sociales sur l'aspect organisation. Il n'est donc pas étonnant que les marxistes parlent beaucoup de l'État sans jamais l'investir vraiment. Je m'empresse d'ajouter qu'en la matière, l'école libérale n'a pas toujours vu ses efforts couronnés de succès.

Jusqu'ici la production marxiste au Québec a généralement préféré la forme de l'essai à celle de la recherche sur le terrain. La propension à l'affirmation plutôt qu'à la démonstration s'en trouve pour autant renforcée. Et le recours aux sources secondes risque, à la longue, de constituer un répertoire circulaire.

En outre, l'option éthique est évidente, même si elle est presque toujours niée au nom du matérialisme et de la science. Les notions d'exploitation et d'oppression, par exemple, sont des termes non équivoques: à l'évidence, ils relèvent de l'idéalisme. Ceci n'enlève en rien au caractère analytique de certaines propositions propres à l'école marxiste. Cette éthique implique cependant des impératifs, ne serait-ce que dans la détermination de ses référents sociaux.

\* \*

En dépit de l'écart considérable qui les sépare, les deux écoles me semblent s'être un peu rejointes dans l'étude d'un objet: les politiques gouvernementales. Les problématiques n'ont évidemment rien de commun, elles ne renvoient pas aux mêmes objets théoriques. Néanmoins, elles devraient permettre des confrontations offrant une certaine fécondité. J'ai à l'esprit les travaux d'André BLAIS (1979) sur la politique agricole, mais aussi l'analyse cybernétique des

politiques proposées par Vincent Lemieux (1978, 1980...), Réjean Landry et autres pour l'étude des centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.). Or, c'est précisément dans ce même champ que des auteurs comme Frédéric Lesemann (1981) ont tenté de mettre en évidence la rationalité étatique derrière la réforme de la santé et des services sociaux au Québec.

Bon nombre des travaux sur les politiques gouvernementales débouchent presque naturellement sur le phénomène de la déconcentration et de la régionalisation. Aspect qui sera traité, je présume, à l'occasion des « Lectures spatiales ». À l'inverse, certains auteurs comme J.-J. SIMARD (1979) en profitent pour faire l'opération inverse de mise en cause de la « société programmée » à partir de sa pénétration régionale ou locale. Il y a, en quelque sorte, un jeu de vaet-vient.

À l'autre extrémité du spectre se posent les ouvrages sur l'ensemble de la société. Je les ai tenus à l'écart; ne serait-ce qu'à cause de l'étendue de leur champ d'observation qui dépassent les limites de mon objet. Beaucoup de ces productions relèvent des vastes tours d'horizon à l'intention d'un public dit cultivé. Certaines études, comme celle de D. Posgate et K. McRoberts (1976) sur la modernisation du Québec ont été remarquées, soulevant, à l'occasion, des objections de l'autre camp.

Plus totale encore, la problématique féministe remet en question la définition toute nominale et provisoire du politique que je soumettais au début. Au-delà d'ouvrages sur la femme et la politique, comme ceux d'Évelyne Tardy (1982), de Carolle Simard (1983), c'est toute une conception des rapports économiques et sociaux qui se trouve remise en cause. À ce stade, l'analyse se fait revendicative et dépasse donc l'intention de mon propos. Quoi qu'il en soit, des problématiques bien assises ont perdu, sous les coups du féminisme, une partie de leurs qualités explicatives. On débouche donc sur une situation très éclatée du politique ou de ce qui en reste.

Cette trajectoire, que nous venons de parcourir ensemble, n'a aucune prétention à l'objectivité. Le regard épistémologique n'est jamais innocent. On ne voit pas seulement ce que l'on veut bien voir, mais ce qu'on nous a appris à voir. Et la culture de l'œil est bien ce qu'elle dit être: culture, et souvent idéologie.

On peut croire que le chemin parcouru a été appréciable: plusieurs états de travaux et de bibliographies en témoignent éloquemment. Le volumineux manuel désormais classique d'André Bernard (1977) sur la politique au Canada et au Québec renvoie presque à chaque page à un champ documentaire étendu. Par contre, il est permis de penser que l'investissement dans l'analyse aurait pu être plus massif. Le chercheur politique est très sollicité par la conjoncture. Il s'est beaucoup publié d'œuvres de circonstances. Et la politique étant faite de circonstances, il y a toujours de bonnes raisons pour livrer un

« nouveau » message. Ainsi, au gré des « crises », des « transitions », des « croisées des chemins », des « moments historiques », on a beaucoup intellectualisé le Québec; l'a-t-on tout autant analysé?

André-J. BÉLANGER

Département de science politique, Université de Montréal.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BACCIGALUPO, Alain, Les grands rouages de la machine administrative québécoise, Montréal, Agence d'Arc, 1978.
- BÉLANGER, André-J., «Le politique, concept mystificateur», Revue canadienne de science politique, XVII, 1, mars 1984: 49-64.
- Bergeron, Gérard, Ne bougez plus!, Montréal, Jour, 1968.
- BERGERON, Gérard, De l'autre côté de l'action, Montréal, Nouvelle optique, 1982.
- BERGERON, Gérard, Pratique de l'État au Québec, Montréal, Québec/Amérique, 1984.
- Bernard, André, La politique au Canada et au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1977.
- Bernard, Jean-Paul, Les Rouges, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971.
- BLAIS, André, « Compte rendu » de : D. LATOUCHE et al., Le processus électoral au Québec, dans Recherches sociographiques, XVII, 3, 1976: 408-411.
- Blais, André, « La politique agricole du gouvernement québécois, 1952-1973 », Recherches sociographiques, XX, 2, 1979: 173-203.
- Boily, Robert, La réforme électorale au Québec, Montréal, Jour, 1970.
- Boismenu, Gérard, Le duplessisme, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981.
- Boismenu, G., G. Bourque et al., Espace régional et nation, Montréal, Boréal Express, 1983.
- Bonenfant, Jean-Charles, « Les études politiques », dans : F. Dumont et Y. Martin, Situation de la recherche sur le Canada français, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962 : 75-82.
- Bourassa, Guy, «La connaissance politique de Montréal: bilan et perspective», Recherches sociographiques, VI, 2, 1965(a): 163-179.
- Bourassa, Guy, « Les élites politiques de Montréal : de l'aristocratie à la démocratie », Revue canadienne d'économique et de science politique, XXXI, 1, 1965(b) : 35-51.
- Bourque, Gilles, L'État capitaliste et la question nationale, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1977.
- CARLOS, S. et D. LATOUCHE, « Critique d'un schéma d'analyse de sociologie électorale », Sociologie et sociétés, IV, 1, 1971: 85-102.
- COMEAU, Paul-André, Le Bloc populaire, Montréal, Québec/Amérique, 1982.

- Crossman, Richard, The Diaries of a Cabinet Minister, Toronto, Holt, Rinehart and Winston, 1975.
- Denis, Roch, Luttes de classes et question nationale au Québec, 1948-1968, Montréal, Presses socialistes internationales, 1979.
- Dion, Léon, Le bill 60 et la société québécoise, Montréal, H.M.H., 1967.
- Dion, Léon, «Jalons théoriques pour l'étude empirique des cultures politiques», Revue canadienne de science politique, XIV, 4, 1981: 701-724.
- DION, Léon, «Éléments d'un schéma pour l'analyse des cultures politiques», Recherches sociographiques, XXIII, 2, 1982: 317-333.
- DOFNY, J. et M. RIOUX, «Les classes sociales au Canada français», Revue française de sociologie, III, 3, 1962.
- Dumont, F., J. Hamelin et J.-P. Montminy, *Idéologies au Canada français* (de 1850 à nos jours), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 6 tomes, 1971, 1976, 1978, 1981.
- ÉTHIER, D., J.-M. PIOTTE et J. REYNOLDS, Les travailleurs contre l'État bourgeois, Montréal, L'Aurore, 1975.
- Fournier, Pierre, Le patronat québécois au pouvoir, Montréal, H.M.H., 1979.
- GABOURY, Jean-Pierre, Le nationalisme de Lionel Groulx, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970.
- GAGNON, Gabriel, «Populisme et progrès: les créditistes québécois», Recherches sociographiques, XVII, 1, 1976: 23-34.
- GÉLINAS, André, Les parlementaires et l'administration au Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969.
- GINGRAS, François-Pierre, « Le Rassemblement pour l'indépendance nationale ou l'indépendantisme: du mouvement social au parti politique », dans: Réjean Pelletier (éd.), Partis politiques au Québec, Montréal, H.M.H., 1976: 219-246.
- HAMEL, Jacques, À l'aube de grands débats, Québec, Laboratoire d'études politiques et administratives, Université Laval, 1980, 3 vols.
- Hudon, Raymond, « Les études électorales au Québec: principales orientations et quelques débats », Recherches sociographiques, XVII, 3, 1976: 283-322.
- LALIBERTÉ, G.-Raymond, Une société secrète: l'Ordre de Jacques-Cartier, Montréal, H.M.H., 1983.
- LATOUCHE, D., G. LORD et J.-G. VAILLANCOURT, Le processus électoral au Québec, Montréal, H.M.H., 1976.
- Laurin-Frenette, Nicole, Production de l'État et formes de la nation, Montréal, Nouvelle optique, 1978.
- LAURIN-FRENETTE, Nicole, « La sociologie des classes sociales au Québec de Léon Gérin à nos jours », dans : G. Rocher et al. (éds), Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, II : 531-556.
- Legaré, Anne, Les classes sociales au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1977.
- Legaré, Anne, « Heures et promesses d'un débat: les analyses des classes au Québec, 1960-1980 », Les Cahiers du socialisme, 5, 1980: 60-84.
- Lemieux, Vincent, *Quatre élections provinciales au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969.
- Lemieux, V., M. Gilbert et A. Blais, Une élection de réalignement, Montréal, Jour, 1970.

Lemieux, Vincent, La patronage politique, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977.

Lemieux, V. et R. Landry, « L'analyse cybernétique des politiques gouvernementales », Revue canadienne de science politique, XI, 3, 1978: 529-544.

Lemieux, V. et J. Turgeon, « La décentralisation : une analyse structurale », Revue canadienne de science politique, XIII, 4, 1980 : 691-710.

LESEMANN, Frédéric, Du pain et des services, Montréal, Albert Saint-Martin, 1981.

Monière, Denis, Le développement des idéologies au Québec, Montréal, Québec/Amérique, 1977.

Murray, Vera, Le Parti québécois, Montréal, H.M.H., 1976.

Niosi, Jorge, La bourgeoisie canadienne, Montréal, Boréal Express, 1980.

O'Neill, P. et J. Benjamin, Les mandarins du pouvoir, Montréal, Québec/Amérique, 1978.

Pelletier, Réjean, Les militants du R.I.N., Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1974.

PINARD, Maurice, The Rise of a Third Party, Montréal, McGill/Queen's University Press, 1971.

Posgate, D. et K. McRoberts, Développement et modernisation du Québec, Montréal, Boréal Express, 1983, (1976).

QUINN, Herbert F., The Union Nationale, Toronto, University of Toronto Press, 1963.

Sales, Arnaud, La bourgeoisie industrielle au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1979.

SICOTTE, Alfred, « Le Crédit social au Québec: un mouvement populiste méconnu », dans: E. CLOUTIER et D. LATOUCHE (éds), Le système politique québécois, Montréal, H.M.H., 1979: 237-263.

SIMARD, Carolle, L'administration contre les femmes, Montréal, Boréal Express, 1983.

SIMARD, Jean-Jacques, La longue marche des technocrates, Montréal, Albert Saint-Martin, 1979.

TARDY, Évelyne, La politique: un monde d'hommes, Montréal, H.M.H., 1982.

Vandycke, Robert, «La question nationale: où en est la pensée marxiste?», Recherches sociographiques, XXI, 1-2, 1980: 97-129.